



Corbeyrier, le 02.05.2022

MUNICIPALITE
DE CORBEYRIER

Au
CONSEIL COMMUNAL

De et à

1856 CORBEYRIER

Préavis municipal no 22-02

Relatif aux comptes de l'année 2021

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à la loi sur les communes (LC), La Municipalité vous soumet le bouclage des comptes de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2021.

Le résultat final du compte de fonctionnement se solde par un bénéfice de Fr. 64'466.28 après amortissements et attributions aux réserves. Le budget établi en novembre 2020 faisait état d'un déficit de Fr. 123'987.95.

Le décompte final de péréquation 2020 a généré un remboursement de liquidité d'un montant total de Fr. 83'439.-. De plus le montant mis en réserve de Fr. 50'000.- pour ce poste a été repris car lié à cette année comptable.

Les variations sur les effets de la péréquation et de la cohésion sociale ne peuvent être estimées plus précisément car dépendantes des résultats de l'ensemble des communes vaudoises. La simulation de bouclage des différents points liés à ces péréquations peut mettre en évidence un retour positif qui doit être appréhendé avec prudence, la comptabilisation d'éventuels remboursements transitoires n'étant pas recommandée. Si un résultat négatif découle de cette simulation, il est par contre nécessaire d'anticiper et d'attribuer une réserve pour parer aux charges supplémentaires qui impacteront l'exercice suivant.

Compte de Fonctionnement :

Charges d'exercice	2 124 496.81 fr.
Produits d'exercice	2 188 963.09 fr.
Bénéfice	64 466.28 fr.
Amortissements annuels /33	147 615.56 fr.
Attributions aux réserves / 38	8 233.12 fr.
Prélèvement aux réserves /48	122 706.46 fr.
Marge d'autofinancement 2021	97 608.50 fr.
<i>Marge d'autofinancement budgetée</i>	<i>42 994.05 fr.</i>
Marge d'autofinancement 2020	108 833.10 fr.
Marge d'autofinancement 2019	529 924.40 fr.
Marge d'autofinancement 2018	- 24 680.05 fr.

BILAN :

Tableau comparatif 2021-2020

	2021	2020
Actif		
Disponibilités	309 985.86 fr.	613 355.99 fr.
Débiteurs et comptes courants	324 616.52 fr.	293 063.48 fr.
Placements du patrimoine financier	3 428 670.04 fr.	3 352 184.55 fr.
Actifs transitoires	45 865.26 fr.	90 410.62 fr.
Investissements du patrim.admin.	2 333 615.64 fr.	2 255 733.69 fr.
<i>Totaux</i>	<i>6 442 753.32 fr.</i>	<i>6 604 748.33 fr.</i>
Passif		
Engagements courants	23 534.00 fr.	24 225.00 fr.
Dettes à court terme	41 374.26 fr.	- fr.
Emprunts à moyen & long terme	3 865 586.00 fr.	4 015 846.00 fr.
Passifs transitoires	254 885.55 fr.	257 296.76 fr.
Financements spéciaux & réserves	628 168.63 fr.	742 641.97 fr.
<i>Totaux</i>	<i>4 813 548.44 fr.</i>	<i>5 040 009.73 fr.</i>
Capital	1 629 204.88 fr.	1 564 738.60 fr.
Balance	6 442 753.32 fr.	6 604 748.33 fr.

Analyse et commentaires

ADMINISTRATION

11.301.0 Les différentes rotations de personnes au poste de secrétaire municipale a généré une augmentation du coût salarial de ce poste. Lors de l'établissement du budget 2021, une secrétaire ad interim fonctionnait à cette fonction. Son mandat a été prolongé jusqu'à fin mars 2021 et a nécessité des heures supplémentaires. L'engagement d'une nouvelle personne au bénéfice d'un brevet fédéral a été effectif au 1^{er} avril 2021. Passé le temps d'essai de trois mois et au vu de la masse de travail, le taux de ce poste a été réévalué de 60 à 70 %.

11.309.1 La gestion de la distribution de l'eau potable est soumise à toujours plus d'exigences et de réglementations. C'est pourquoi la Municipalité a encouragé M. Luka Susa employé communal chargé de ce service à entreprendre le cours de fontainier avec brevet fédéral. Ce cours a été suivi avec beaucoup d'investissement de la part de cet employé qui a brillamment obtenu son diplôme.

SERVICE INFORMATIQUE

19.318.0 Afin d'améliorer la sécurité informatique, il a été installé un relai de serveurs qui ont nécessité une migration des données communales. Ce travail a été effectué par le fournisseur informatique chargé de la programmation et des mises à jour du software.

Une mise à niveau du module de transmission des données du contrôle des habitants a été nécessaire afin d'optimiser les liaisons avec les différentes plates-forme cantonales et fédérales et de satisfaire à la norme ECH20 V3.

FINANCES

IMPOTS

21.400.1 L'impôt sur le revenu des personnes physiques n'a pas atteint les prévisions budgétaires, mais il a été compensé par l'impôt sur la fortune. Concernant l'imposition des personnes morales, la tendance depuis 2019 est une stabilité de l'impôt sur le capital et une diminution de celui sur le bénéfice.

<u>Impôts aléatoires :</u>	<u>Budget :</u>
----------------------------	-----------------

21.404	Droits de mutation : Fr. 22'659.10	Fr. 9'000.-
21.405	Successions : Fr. 49'601.30	Fr. 7'000.-
21.441	Gains immobiliers : Fr. 24'811.85	Fr.10'000.-

Pour rappel, la moitié de ces impôts aléatoires est affectée au financement de la cohésion sociale.

SERVICE FINANCIER

RELEVE DES EMPRUNTS AU 31.12.2021

	Taux	Échéance	Amort.annuel	Solde	Objets
Banque Raiffeisen St.Gall	1.30	2025	20'000.-	701'226.-	Dents-du-Midi
BCV	0.95	2024	6'000.-	420'000.-	Diligence
Postfinance	1.38	2022	30'000.-	990'000.-	Divers investissements
CIP caisse pension	0.65	2029	10'000.-	400'000.-	Divers investissements
BCV	0.78	2025	27'000.-	153965.-	Divers investissements
Banque Raiffeisen	1.26	2030	18'000.-	353'105.-	Divers investissements
BCV	0.41	2027	6'680.-	129'860.-	Lanfonnet 2
Postfinance	1.03	2028	15'000.-	402'600.-	Divers investissements
BCV	0.55	2030	16'780.-	314'830.-	Divers investissements
Totaux			150'260.-	3'865'586.-	

CREDITS ACCEPTES PAR LE CONSEIL COMMUNAL NON OUVERTS AU 31.12.2021

PM 21-04	Assainissement bâtiment des Dents-du-Midi	200'000.-
PM 20-04	Signalisation routière – barrières à Luan – feux tunnel	40'000.-
PM 20-03	EU-EC EAU Ch. du Moulin	285'000.-
PM 16-18	PGA – Plan général d'affectation	125'000.-
PM 14-18	Réfection chemins agricoles AF – étape 2	62'000.-
Montant total :		712'000.-

Montant total emprunt + crédits en cours	4'577'586.-
--	-------------

Plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026	4'800'000.-
--	-------------

Charge d'intérêts annuels 2021	52'223.80
--------------------------------	-----------

PÉREQUATION

Péréquation 2021 :

Différences

Factures reçues

Dcpte provisoire

Péréquation directe 2021

Alimentation en points d'impôts	286709	217869	-68840
Différences différents plafonds	0	0	0
	-54900	-54765	-135
	-119143	-211821	92678
	-8755	-8755	0
	-127207	-127207	0
Totaux	-23296	-184679	-161383

22.380.0 En date du 29 mars, la Direction des affaires institutionnelles et des communes DGAIC a transmis aux communes un décompte provisoire des charges péréquatives 2021. Cette prévision est basée sur les rendements des impôts 2021 transmis par les communes. Des corrections sont encore susceptibles d'intervenir lors de la validation définitive. Dans cette prévision, il manque le résultat du retour sur les dépenses thématiques. Comme précisé en préambule, même si le résultat final sera certainement en faveur de la Commune aucun montant n'est comptabilisé au transitoire produit à encaisser.

Péréquation 2020 - bouclément

Différences

Factures reçues

Décompte final

Péréquation directe 2020

Alimentation en points d'impôts	241079	215938	-25141
Différences différents plafonds	0	0	0
	-54695	-55177	482
	-150955	-223379	72424
	-18675	-18529	-146
	-128457	-113995	-14462
Totaux	-111703	-195142	83439

22.452.1 Remboursement solde péréquation 2020 en faveur de la commune Fr. 83'439.00

22.480.0 Variations des réserves financières :

Reprise de la réserve péréquation 2021 9282.11 Fr. 50'000.00

Compensation COVID – prélèvement à la réserve 9282.06 Fr. 11'000.00
(Loyers commerciaux non encaissés - restaurant + vignes)

Reprise sur la réserve débiteurs ACI & commune 9282.10 Fr. 20'000.00

Cette diminution est basée sur l'estimation annuelle de la provision sur les créances d'impôt effectuée par l'administration cantonale au 31.12.2021 ainsi que sur la provision estimée des créances communales.

DOMAINE ET BATIMENTS

Terrains

- 31 Domaine des Paquays :
- 31.315.0 Aux frais annuels de vidange et de contrôle de la mini-STEP, s'est ajouté le coût du raccordement de l'alimentation électrique du nouveau hangar agricole.
- 31.318.0 Les différents frais liés à ce même hangar agricole soit, le permis d'utiliser, l'immatriculation de la construction et la déclaration de conformité ECA (Fr. 5'014.-) ont été comptabilisés dans ce compte en raison de la fermeture en 2019 du poste d'investissement. A noter que le décompte de bouclage de cet investissement se soldait par un reliquat de crédit de Fr. 3'973.- sur un montant total de Fr. 66'000.- octroyé par le Conseil Communal.
- 31 Alpages :
- 31.436.0 L'Etat de Vaud propriétaire de l'alpage des Mandrays a validé une participation cantonale de Fr. 9'000.- sur les frais périodiques d'entretien de l'accès du pâturage et de son alimentation en eau potable pour la période 2012-2020. La clé de répartition retenue a été de ½ pour les frais liés aux sources d'alimentation en eau et 1/3 pour l'accès à ce pâturage.

Vignes

- 33
- 33.314.0 Les travaux de réfection du toit du cabinet des vignes de Plan d'Essert ont été reportés une nouvelle fois.
- 33.423.0 Une réduction exceptionnelle de la location des vignes a été octroyée par La Municipalité au locataire en raison des problèmes que rencontre actuellement la viticulture suisse.

Diligence

- 341
- 341.315.0 Les travaux de mise en conformité des installations électriques dans ce bâtiment, budgétés pour un montant de Fr. 20'000.- n'ont pas été totalement réalisés sur cet exercice.
- 341.423.0 En raison de la pandémie COVID 19, le loyer du café-restaurant a bénéficié d'une réduction sur les six premiers mois de l'année.

Dents-du-Midi

- 342
- 342.312.3 Dans ce poste figurent les frais de chauffage des appartements vacants durant l'année 2021.
- 342.314.0 Les différents travaux de réfection et de réhabilitation du studio du 2^{ème} étage en 2 pces ont été 342.315.0 réalisés comme annoncé dans le budget 2021.
- 342.380.0 L'attribution au Fonds de régulation des loyers imposé et calculé par le service du logement du Canton de Vaud s'est avéré moins élevé que transmis lors de l'établissement du budget. Pour rappel, ce fond de réserve sera utilisé dans le financement des travaux d'assainissement exécutés sur ce bâtiment.
- 342.423.0 L'encaissement des loyers n'a pas été optimisé en raison de la vacance de deux appartements de 2 pces durant cet exercice.

Bâtiments administratifs

- 351.311.0 La nécessité d'équipement adéquat a décidé la Municipalité à effectuer quelques achats soit : un aspirateur dorsal à accu, 3 extincteurs et de nouvelles chaises pour la salle de Municipalité.
- 351.314.0 Dans le cadre de la lutte contre la prolifération de mouches dans l'appartement du collège et dans la chapelle, il a été fait appel à une entreprise spécialisée dans ce traitement. A noter également la pose de luminaires extérieurs le long du chemin d'accès à la salle communale.
- 351.315.0 La sécurité de la réception des votes par correspondance a été renforcée en installant de nouvelles boîtes aux lettres pour l'administration communale comme demandé par la Préfecture. Le coût de cet équipement se monte à Fr. 3'402.25.

Hangar communal

353

- 353.315.0 L'ancienne citerne de 1000 lit destinée au diesel des véhicules de la voirie ne répondant plus aux normes de sécurité a été remplacée par une citerne de 2000 lit double parois PE-E équipée d'une pompe électrique avec pistolet automatique.

TRAVAUX

Service technique

41

- 41.318 Aux frais annuels tels que frais d'avocats ou de maintenance du SIT communal par le bureau GEO Solutions ingénieurs SA, s'ajoutent les notes d'honoraires des deux bureaux d'architectes-urbanistes qui ont été engagés pour l'étude et le contrôle des dossiers de la Police des constructions.

Routes

- 43.312.0 La dernière livraison de carburant soit 1879 lit pour un montant de Fr. 3'027.05, destiné aux véhicules de la voirie a été effectuée le 23 décembre et sera donc utilisée en 2022.
- 43.313.1 La situation météorologique de l'hiver dernier a généré un achat supplémentaire de produits de déneigement soit 16 to contre 9.6 to en 2020.
- 43.314.0 routes Comme chaque année, l'entreprise Kunzli SA a effectué l'entretien et la vidange des sacs de pour un montant total de Fr. 13'320.75 - y.c. les taxes pour traitement des résidus. L'éparage des bords des routes communales y.c. le secteur des montagnes a été réalisé par des entreprises privées en juin et en septembre pour un montant total de Fr. 7'718.90. L'entreprise Divico-Kutter SA a été mandatée pour la réfection d'une partie du chemin du Moulin à Vers-Cort ainsi que pour une campagne de pontage de fissures sur différents tronçons des routes communales.
- 43.314.1 En plus du contrat de maintenance du réseau d'éclairage public de la Romande Energie SA d'un montant annuel de Fr. 2'271.40, des travaux d'enfouissement des installations ont été imposés et réalisés par ce fournisseur d'électricité dans le secteur de Vers-la-Doey pour un montant de Fr. 4'739.60.

Dans le cadre de la révision des installations d'éclairage public à Vers-Cort, la Commune s'est trouvée dans l'obligation de reprendre à ce même prestataire, une partie des installations ; soit 65 m. de câbles et 2 luminaires, pour un montant de Fr. 3'594.35.

43.314.3 Les conditions hivernales des mois de janvier et décembre 2021 ont demandé plus d'interventions des entreprises de déneigement.

43.315.0 Des révisions et entretiens pour un montant total de Fr. 5'375.- ont été effectués sur différentes machines telles que la Saleuse Schmidt, la mini-pelle Bobcat et la plaque vibrante. Quant au transporter Aebi, un montant de Fr. 9'592.- a été dépensé pour les frais d'entretien, de présentation à l'inspection et achat de nouvelles chaînes à neige. Le solde de ce compte soit Fr. 1'200.- englobe l'achat de 4 pneus d'hiver pour la camionnette Hilux et différents produisent d'entretien des véhicules.

43.318.1 La réfection du chemin de Champ Riond en zone de protection des sources de la Commune d'Yvorne a dû être complétée par un système d'évacuation des eaux de surface. Le bureau d'ingénieurs forestiers Silvaplus SA a été mandaté pour l'élaboration du projet en coordination avec les services cantonaux de la DGE.

Déchets ménagers et déchetterie

45 Relevé des principaux déchets traités en 2021

Quantité tonnes	déchets	Distination
72.21	Déchets ménagers	SATOM
10.3	Déchets encombrants	SATOM
24.12	Papier - cartons	Retripra SA
23.08	Verres	Vetro Swiss
11.62	Déblais inertes	Carrières d'Arvel SA

Egouts – Epuration

46

46.314.1 Comme annoncé au Conseil communal en juin 2021, les canalisations d'épuration des eaux claires ont dû être débouchées et curées en urgence en raison d'une accumulation importante de calcaire. Ces travaux ont été réalisés sur plusieurs secteurs (Vers-la-Doey, Rte de Boveau, Ch.du Bouillet et Vers-Cort). Le coût de ces travaux pour l'année 2021 se monte à Fr. 26'158.-.

46.315.0 Les deux pompes de la station de pompage des eaux usées situées à côté du stand de tir ont été réparées et révisées pour le bon fonctionnement de ces installations qui remontent les égouts des secteurs Lanfonnet et Le Pessot via le collecteur de la route de Laly.

Afin de régler le débit du refoulement des égouts dans le réseau communal, une modification des commandes électriques de ces pompes a permis une meilleure fonctionnalité du nouveau dégrilleur installé à Vers-Cort.

46.381.0 Ce service étant un compte lié par des taxes et donc autofinancé, un prélèvement égalitaire à la réserve de Fr. 37'810.91 a été obligatoire. Le solde de cette réserve Egout & Epuration se solde au 31.12.2021 à Fr. 73'341.90.

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Enseignement primaire

51.366.0 Le montant de Fr. 6'900.00 prévu pour le transport par car postal des élèves de primaire sur les sites d'Yvorne et d'Aigle concorde à la facture y relative de Fr. 6'876.-.
Un enseignement sportif étant obligatoire pour la classe de Corbeyrier, un cours de gym a été mis en place dans la salle d'Yvorne en remplacement de l'initiation à la natation qui se déroulait à la piscine d'Ollon. Le coût de transport par taxi-bus Corbeyrier-Yvorne et retour est facturé à Fr. 230.-. Ces frais de déplacement n'avaient pas été prévus dans le budget.

Temples et cultes

58.314.0 Les travaux d'entretien du toit du Temple, soit le remplacement des barres à neige, le nettoyage du toit et l'entretien des cheneaux annoncés au budget 2020, ont été réalisés au printemps 2021.

POLICE

Police

61.451.0 Le décompte final de la participation à la Réforme policière 2021 a généré un remboursement sur les acomptes versés de Fr. 3'944.00

Défense contre l'incendie

65.314.0 Le local du service du feu situé dans le hangar communal a été équipé d'une alimentation et d'un raccordement d'évacuation d'eau pour l'installation d'un évier avec eau-chaude.

65.315.0 Comme prévu dans la campagne de révision des bornes hydrantes deux installations ont

65.465.0 bénéficié d'un service complet. Ces travaux d'entretien sont subventionnés par l'ECA sur présentation des factures à hauteur de 50%.

SECURITE SOCIALE

Prévoyance sociale cantonale

72.351.0 Le montant total de la facture des acomptes de la cohésion sociale 2021 se montait à Fr. 319'156.-.

Ce montant avait été calculé sur le bouclément des comptes 2019. Celui-ci avait bénéficié de rentrées fiscales et d'impôts aléatoires supplémentaires. Lors de l'établissement du budget 2021, après avoir effectué une estimation des recettes fiscales réaliste, la Municipalité a demandé une modification des acomptes afin de ne pas déséquilibrer les liquidités communales.

72.451.0 Le bouclément des comptes de la cohésion sociale 2020 a généré un remboursement de Fr. 6'487.- sur une facturation cantonale d'acomptes à hauteur de Fr. 219'128.-.

72.452.0 Cet exercice comptable a pu bénéficier également d'un retour sur le décompte final de l'ARASAPE 2020 comme suite :

	Facturé	Remboursé
Régionalisation Action Sociale RAS :	1'225.09	1'980.07
Réseau Accueil de Jour des Enfants AJE :	53'410.03	10'869.40
Agence Assurances Sociales AAS :	12'023.58	1'107.65
Totaux	66'658.70	13'957.12

Réseau d'accueil de jour des enfants : le coût par habitant est de Fr. 92.14
Soit pour Corbeyrier : 438 hab. et 4972 heures d'utilisation

La répartition des coûts totaux se divise en deux parties soit :

Le 30 % du déficit total est réparti en fonction de la population du périmètre du réseau.

Le 70% du déficit total est quant à lui défini en fonction de la consommation (heures utilisées)

Déficit total pour l'année 2020 :	Fr. 6'806'131.43
Population totale du périmètre :	45'551 hab.

SERVICE DES EAUX

81.314.0

81.315.0 Un nouveau système de traitement de l'eau a été mis en fonction par l'entreprise A. Pilet SA conjointement avec le service technique Waterconsult Sàrl pour les lampes UV et la pompe doseuse. La mise en place et le raccordement de cette installation a été réalisée par l'entreprise Gigandet SA qui a également changé les compteurs de la station de pompage. Ces installations ont nécessité un raccordement électrique et une connexion internet afin de transmettre les alarmes et assurer un suivi journalier à distance.

81.481.0 Un prélèvement à la réserve de Fr. 3'895.55 a été nécessaire pour balancer ce service qui se doit d'être autofinancé.

INVESTISSEMENTS

Dépenses d'investissement 2021

Préavis	Libellés	Montants
PM 14-08	Réfection des chemins AF	12295.25
PM 16-18	Révision du plan général d'affectation PGA - en cours	24941.70
PM 20-03	Ch.du Moulin EU-EC - en cours	132783.00
PM 20-03	Ch.du Moulin alimentation EAU - en cours	28528.35
PM 20-04	Signalisation routières - en cours	11549.70
	Total des charges d'investissements 2021	210098.00

Investissement patrimoine financier 2021 :

Bâtiment des Dents-du-Midi : Fr. 228'974.10

Totalité des investissements 2021 : Fr. 439'072.10

En conclusion, La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir vous prononcer sur les éléments suivants :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CORBEYRIER

Vu Le préavis municipal no 22 - 02 relatif aux comptes 2021

Ouï Le rapport de la Commission de gestion

Considérant Que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

D'accepter les comptes communaux 2021

D'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière communale

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique

M. Tschumi



la Secrétaire e.r.

M-C. Melet

Adopté en séance de Municipalité, le 2 mai 2022

Annexes :

Résumé des comptes de fonctionnement 2021

Résumé des comptes d'investissements 2021

Bilans comparés 2020-2021

Résumé des comptes DIS